



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 08 Juin 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/06/159

Date Convocation 29/05/2026 Date Affichage 29/05/2026 Nombre de Conseillers : - en exercice 27 - présents 24 - procuration 03 - absents 00	Le 8 Juin Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie. <u>PRESENTS 24</u> : Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Jacqueline TURBE ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Yannick RIVALIN ; Camille DECONINCK ; Fabien DULON ; Nathalie BARBOTIN ; Marika ANDRÉ ; Louis DUPONT ; Joanna BURGAUD ; Sébastien GAUTIER ; Eddy LAURENT ; Christophe DUPONT ; Leslie DOUX ; Benjamin RATOUIT ; Manon PLESSIS ; Alain MOUSNIER ; Cyril TARAUD ; Laure BARAULT ; Valérie VOISIN <u>PROCURATIONS 3</u> : Christine LE BRIS donne procuration à Vincent ROIRAND ; Maryline SAUVADET donne procuration à Nathalie BARBOTIN ; Gaëlle CHAPUT donne procuration à Alain MOUSNIER <u>ABSENTS 0</u> <u>SECRETAIRE</u> : Manon PLESSIS
---	---

TICKETS RESTAURANTS : CONFIRMATION DU GROUPEMENT DE COMMANDES COMMUN A LA MAIRIE, AU CCAS ET A L'OFFICE DE TOURISME DE L'ÎLE D'YEU ET COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES SPECIFIQUE

Rapporteur : Nathalie BARBOTIN

Le 15 mars 2022 par délibération n° DEL/NN/22/03/65, il a été décidé de lancer une consultation sous la forme d'un accord cadre à bons de commande concernant l'achat et la livraison de tickets restaurant numériques. Ce marché arrivant à échéance, il convient de renouveler une procédure.

Il a été décidé afin d'obtenir les meilleurs prix de constituer un groupement de commandes commun à la Mairie, au CCAS et à l'Office de Tourisme de l'Île d'Yeu.

Afin d'engager le renouvellement de ce marché qui est une procédure assez longue, a été constitué par délibération du 17 novembre 2025 (DEL/NLB/25/11/244) entre la commune de l'Île d'Yeu, le CCAS et l'Office de Tourisme de l'Île d'Yeu, un groupement de commandes régi par les dispositions de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative aux marchés publics.

Compte-tenu du renouvellement municipal en mars 2026, afin de sécuriser le processus global du présent groupement de commandes, il est proposé :

- De renouveler les signataires de la convention,
- De modifier la composition, de la Commission d'appel d'offres spécifiques par les représentants suivants :

La présidente de la commission est Madame Nathalie Barbotin (Roirand)

Représentants de la commune de l'Ile d'Yeu :

- Mme Nathalie Barbotin (Roirand), titulaire
- M. Vincent Roirand, suppléant

Représentants du CCAS :

- Mme Jacqueline Turbé, titulaire
- Mme Nathalie Semelin, suppléante

Représentants de l'Office de Tourisme de l'Ile d'Yeu :

- Mme Corinne Rouet, titulaire
- Mme Sandrine Lamour-Trichet, suppléante

Le groupement prendra fin au terme du marché.

La commune assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un cocontractant.

Chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurera de la bonne exécution notamment en ce qui concerne le paiement du prix.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative aux marchés publics,

Vu la délibération du 17 novembre 2025 (DEL/NLB/25/11/244)

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (27 POUR) :

- ♦ **CONFIRME** la constitution d'un groupement de commandes auquel participent la Commune de l'Ile d'Yeu, le CCAS et l'Office du tourisme de L'ile d'Yeu. La Mairie est le Coordonnateur,
- ♦ **VALIDE** la composition de la Commission d'appel d'offres spécifique
- ♦ **ACCEPTE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat et la livraison de tickets restaurant numériques commun à la Mairie, le CCAS et à l'Office de tourisme de l'Ile d'Yeu, annexée à la présente délibération,
- ♦ **AUTORISE** Monsieur le maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tous les documents utiles à l'exécution de cette délibération.

L'Ile d'Yeu, le 12 Juin 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le maire,

M. Patrice BERNARD

ip

Patrice BERNARD
Maire de l'Ile d'Yeu
13 juin 2026